

IRADETT 50

Fonds Communs de Placement en valeurs mobilières
Régie par la loi 2001-83, parue au J.O.R.T n°59 du 24/07/2001
Agrément CMF n° 18 du 24 mai 2006

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous vous présentons notre rapport sur :

1) le contrôle des états financiers, ci joints, de «FCP IRADETT 50», comprenant le bilan, l'état des résultats et des notes aux états financiers.

1) les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

L'établissement et la présentation des états financiers, qui font apparaître au bilan des actifs nets, de 742 647, Dinars incluant des sommes distribuables au titre de l'exercice, de 17 513, Dinars

et, une variation des actifs nets de 367 127, Dinars

relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de votre gestionnaire, tout comme, les estimations comptables retenues et la conception, la mise en place et le suivi du contrôle interne relatif à la présentation et l'établissement des dits états financiers.

Notre responsabilité consiste, en application de l'article 20 de la loi 2001-83, sus visée, à exprimer une opinion sur les états financiers de votre fonds sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la profession. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et/ou de fraudes.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir les éléments probants concernant les montants et informations reflétés par les états financiers.

Il comporte également :

* une appréciation du caractère approprié des méthodes comptables appliquées, du caractère raisonnable des estimations comptables retenues et de la présentation d'ensemble des états financiers ;

* une évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives et/ou des fraudes.

I - Opinion sur les Etats Financiers :

Nous estimons que les éléments probants recueillis, notamment, la situation du portefeuille communiquée par votre dépositaire, sont suffisants pour fonder notre opinion, comme suit :

Nous certifions que les états financiers, ci joints, sont réguliers et sincères et présentent fidèlement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière et le résultat des opérations de « FCP IRADETT 50 » au 31 décembre 2008, conformément aux normes et conventions comptables de base et à l'article 27 du code des OPC.

Nous devons par ailleurs vous informer que :

* les états financiers découlent de livres comptables à jour et sont établis selon des méthodes satisfaisant généralement aux PCGA et à l'article 27 du code des OPC ;

I - Opinion sur les Etats Financiers (Suite):

* les notes annexées aux états financiers ne comprennent pas toutes les notes prévues par la NCT n°16, notamment, des notes sur les ratios de gestion des placements, sur la variation des actifs nets et sur les mouvements du portefeuille.

II - Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de votre gestionnaire sur les résultats et la situation financière de votre fonds à la fin de l'exercice clos, le 31 décembre 2008.

Aussi, devons vous informer que fonds de placement est actionnaire de l'ATB et, ce sans considération des dispositions de l'article 466 du Csc traitant des participations croisées

Tunis, le 8 Avril 2009

le Commissaire aux Comptes

Mohamed SELTANA

Membre indépendant de Baker Tilly France

et de Baker Tilly international

BILAN
ARRETE AU 31/12/2008
(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2008	31/12/2007
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES		
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	234 506	166 024
b- Obligations et valeurs assimilées	318 571	
c- Autres valeurs	97 919	98 736
AC2- Placements monétaires et disponibilités		
a- Placements monétaires		
b- Disponibilités	148 786	111 508
AC3- Créances d'exploitation		
AC4- Autres actifs		
TOTAL ACTIF	799 782	376 268
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	57 135	747
PA2- Autres créditeurs divers		
TOTAL PASSIF	57 135	747
ACTIF NET		
CP1- Capital	725 134	366 337
CP2- Sommes distribuables		
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		
b- Sommes distribuables de l'exercice	17 513	9 183
ACTIF NET	742 647	375 520
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	799 782	376 268

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2008
(Exprimé en dinars)

	01/01/2008	01/01/2007
	31/12/2008	31/12/2007
PR 1- Revenus de portefeuille-titres		
a- Dividendes	8 496	1 981
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		
c- Revenus des autres valeurs	15 315	5 340
PR 2- Revenus des placements monétaires	7 095	3 906
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	30 907	11 227
CH 1- Charges de gestion des placements	12 086	3 065
REVENU NET DES PLACEMENTS	18 821	8 162
PR 3- Autres produits		
CH 2- Autres charges	860	713
RESULTAT D EXPLOITATION	17 961	7 449
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	-448	1 734
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	17 513	9 183
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	448	-1 734
_ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	3 501	12 127
_ Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	83 237	1 633
_ Frais de négociation	-1 083	-582

_ Régularisation des sommes non distribuables	-27 684	
-régularisation du sommes distribuables	-3	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	75 929	20 627

**ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2008**

	<u>01/01/2008</u> <u>31/12/2008</u>	<u>01/01/2007</u> <u>31/12/2007</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Resultat d'Exploitation	17 961	7 449
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	3 501	12 127
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	83 237	1 633
d- Frais de négociation de titres	-1 083	-582
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-9 141	
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	5 413 581	370 070
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	600 257	2 122
_ Régularisation des sommes distribuables	87 644	2 112
_ Droits d' entrée		
b- Rachats		
_ Capital	-5 112 794	-18 480
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-627 940	-553
_ Régularisation des sommes distribuables	-88 095	-377
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L ACTIF NET	367 126	375 520
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	375 520	
b- en fin d'exercice	742 647	375 520
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS (ou de part)</u>		
a- en début d'exercice	35 159	10 000
b- en fin d'exercice	64 151	35 159
VALEUR LIQUIDATIVE	11,577	10,681
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	5,95%	6,81%

Notes aux Etats Financiers arrêtées au 31/12/2008

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**2/PRINCIPES COMPTABLES
APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2008, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2008 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation

les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/2008	% ACTIF	% K emetteur
VALEURS MOBILIERES					
ADWYA	2500	10 367	15 483	1,94%	0,02%
ARTES	258	2 665	2 305	0,29%	0,00%
ASSAD	4 500	24 273	41 742	5,22%	0,06%
ATB	2 000	9 510	10 676	1,33%	0,00%
ATB NG 2008	168	780	869	0,11%	0,00%
ATB NS 2008	392	1 820	1 820	0,23%	0,00%
BNA	1 500	12 690	13 262	1,66%	0,01%
BTE	327	10 275	10 209	1,28%	0,33%
MONOPRIX	100	6 767	11 553	1,44%	0,01%
POULINA GP HOLDING	2 000	11 900	12 104	1,51%	0,00%
SFBT	2 100	27 948	22 247	2,78%	0,00%
SIAME	6 000	11 471	8 244	1,03%	0,04%
TPR	10 000	49 724	47 280	5,91%	0,03%
TITRES OPCVM					
FCP IRADETT 20	3 350	37 122	36 713	4,59%	6,68%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES					
<i>EMPRUNT D'ETAT</i>					
BTA 7,5% 14 avril 2014	70	72 827	75 841	9,48%	
BTA 8,25% 9 juillet 2014	20	21 441	22 078	2,76%	
<i>EMPRUNT DE SOCIETES</i>					
AIL 2008 6.5%	500	50 000	50 662	6,33%	0,5%
ATL 2008/1 6.5%	500	50 000	51 539	6,44%	0,2%
BH 2008 7%	500	50 000	51 711	6,47%	0,1%
CIL 2008/1 6.5%	500	50 000	50 890	6,36%	0,3%
AMEN BANK SUB 2008	500	50 000	51 726	6,47%	0,1%
T LEASING 2008/1 6.5%	300	30 000	30 791	3,85%	0,2%
UNIFACTOR 2008 6.5%	300	30 000	31 252	3,91%	0,3%
TOTAL	35 285	621 581	650 996	81,40%	

PLACEMENT BANCAIRE		147 484	148 786	18,60%
--------------------	--	---------	---------	--------

TOTAL GENERAL		769 065	799 782	100%
----------------------	--	----------------	----------------	-------------

PR1-Note sur les revenus des obligations et valeurs assimilées	01/01/2008	01/01/2007
	31/12/2008	31/12/2007

	0	
Revenus des autres valeurs	15 315,190	5 340,179
TOTAL	15 315,190	5 340,179

PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires	01/01/2008	01/01/2007
	31/12/2008	31/12/2007
Revenu des autres Placements monétaires	7 095,456	3 906,426
TOTAL	7 095,456	3 906,426

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2008 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31/12/2007</u>	
Montant	366 337,377
Nombre de titres	35 159
Nombre d'actionnaires	17

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	5 413 581,198
Nombre de titres émis	526 480
Nombre d'actionnaires nouveaux	2

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	5 112 794,405
Nombre de titres rachetés	497 488
Nombre d'actionnaires sortants	6

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	83 237,123
Régularisation des sommes non distribuables	-27 642,023
Régularisation des sommes distribuables	-2,988
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	3 500,799
Frais de négociation	-1 083,315

<u>Capital au 31/12/2008</u>	
Montant	725 133,766
Nombre de titres	64 151
Nombre d'actionnaires	13

CP2- Sommes distribuables	01/01/2008	01/01/2007
	31/12/2007	31/12/2007
Résultats distribuables	17 513,172	9 183,120
TOTAL	17 513,172	9 183,120

4/ AUTRES INFORMATIONS	01/01/2008	01/01/2007
	31/12/2008	31/12/2007
Revenus des placements	30 906,646	11 227,305
Charges de gestion des placements	12 085,948	3 065,325
Revenu net des placements	18 820,698	8 161,980
Autres charges	859,825	713,174
Résultat d'exploitation	17 960,873	7 448,806
Régularisation du résultat d'exploitation	-447,701	1 734,314
Sommes distribuables de la période	17 513,172	9 183,120
Régularisation du résultat d'exploitation	447,701	-1 734,314
Frais de négociation	-1 083,315	-581,522
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	3 500,799	12 127,231
Plus Values réalisées sur cession de titres	83 237,123	1 632,593
Résultat net de la période	103 615,480	20 627,108
Nombre d' Actions	64 151	35 159
Résultat par Action	1,615	0,587
CH1-Charges de gestion des Placements	01/01/2008	01/01/2007
	31/12/2008	31/12/2007
Rémunération du gestionnaire		
<p>La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.</p>		
Les honoraires de l' AFC	11 279,086	2 746,408
Rémunération du dépositaire		
<p>La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% calculé sur la base de l'actif net quotidien</p>		
Les honoraires de l'ATB	806,862	318,917